



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

SOMMAIRE

SASKATCHEWAN

RAPPORT 1 État des lieux dans les communautés francophones
en situation minoritaire

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

EXIGENCES

3 niveaux de certification pour le personnel des centres de la petite enfance autorisés :

- ▶ **Niveau I** - Certificat accordé aux personnes ayant réussi 3 cours ou suivi un programme d'orientation dans un établissement postsecondaire agréé
- ▶ **Niveau II** - Certificat accordé aux personnes ayant fait un an en éducation de la petite enfance dans un établissement postsecondaire agréé
- ▶ **Niveau III** - Diplôme décerné aux personnes ayant réussi le programme d'études de 2 ans dans un établissement postsecondaire agréé

Une fois l'agrément obtenu, nulle autre exigence de formation professionnelle à satisfaire.

Équivalence accordée aux ÉPE s'étant qualifiés en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur.

SERVICES DE GARDE RECONNUS

TYPES ET EXIGENCES

Deux types de service reconnus en Saskatchewan :

- ▶ **Type I :** centres de garde réglementés
 - Direction : Niveau III; ÉPE : Niveau I au minimum
 - 30 % des ÉPE travaillant 65+ heures par mois : Niveau II ou supérieur
 - 20 % des ÉPE (incluant direction et surveillants) travaillant 65+ heures par mois : Niveau III ou supérieur
- ▶ **Type II :** services de garde réglementés en milieu familial
 - Personnes autorisées : cours d'introduction de 40 heures dans l'année suivant l'obtention du permis; qualification Niveau I dans les 3 ans suivant son obtention; au moins 6 heures de formation continue par année

FINANCEMENT



Priorités d'investissement en vertu de l'Accord Canada – Saskatchewan :

- ▶ inclusion des enfants handicapés;
- ▶ inclusion des locuteurs francophones en situation minoritaire;
- ▶ accès accru aux programmes destinés aux familles;
- ▶ mise en place d'initiatives axées sur la qualité.

Investissement provincial en vue de créer 1 015 places dans les garderies réglementées, dont 65 places dans des écoles de langue française.

Création de 1 500 places réglementées par l'augmentation de subventions ponctuelles en matière de nutrition, ressources et matériel d'apprentissage.

Programmes de subvention en appui à la formation des fournisseurs en vue de la mise en œuvre obligatoire dès 2020 du Cadre d'apprentissage et au perfectionnement professionnel.

Programmes d'appui aux familles, collectivités et services de garde de la province.



SERVICES DE GARDE

GOUVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

Province : 10 centres de garde réglementés francophones, tous rattachés à une école de langue française

Milieu familial : 10 services de garde réglementés dans les régions de Saskatoon et Regina

Fonctionnement indépendant des écoles; ouverts du lundi au vendredi pour la garde de poupons, de bambins et d'enfants d'âge préscolaire.

Nombre d'enfants francophones fréquentant un centre de garde réglementé

RÉGION	Capacité	Fréquentation actuelle	Liste d'attente
	Poupons, bambins et âge préscolaire	Poupons, bambins et âge préscolaire	Poupons, bambins et âge préscolaire
Regina	139	96	N.D.
Saskatoon	83	83	88
Sud-Ouest	61	47	4
Prince Albert	25	25	40
Ouest	26	26	0
Nord-Est	19	14	0
TOTAL	353	291	132

Nombre d'enfants accueillis en centre réglementé : 291 selon les statistiques de 2019. Capacité : 353 places pour un taux d'occupation provincial de 82,4 %.

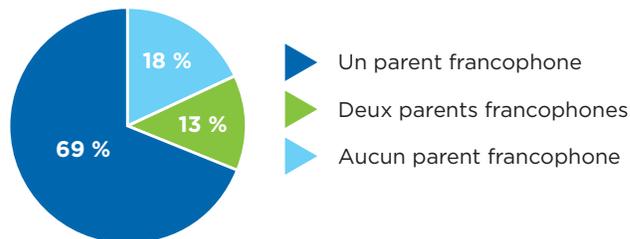
Nombre d'enfants accueillis en milieu familial réglementé : maximum de 50, soit 5 par service.

Au **Recensement de 2016**, 1 340 enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone et 300 sont sans parent francophone, mais parlent le français à la maison.

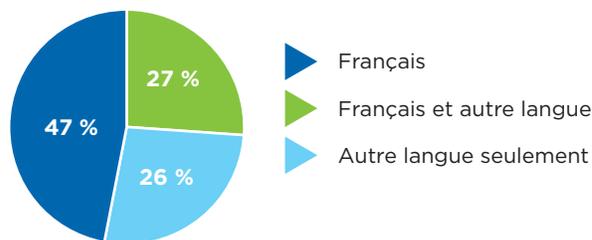
Proportion fréquentant un centre réglementé francophone : 20,8 % conforme avec l'objectif provincial. Toutefois, la demande dépasse la capacité : plus de 130 noms sur les listes d'attente.

En Saskatchewan, 69 % des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone. Selon un sondage, la moitié des enfants en garderie ne parle pas le français à la maison ou y parle le français et une autre langue. Nécessité : service de garde francophone pour consolider l'identité francophone chez l'enfant.

Enfants de parents francophones



Langue parlée à la maison



Aucune grille tarifaire provinciale pour services de garde réglementés subventionnés.

Selon un sondage, frais mensuels de service garde subventionnés évalués de 9,5 % à 13 % du revenu médian des ménages après impôts :

- 700 - 800 \$ ▶ poupon
- 600 - 700 \$ ▶ bambin
- 500 - 600 \$ ▶ enfant d'âge préscolaire

Appui financier gouvernemental accordé à une majorité de parents dont les enfants fréquentent un centre réglementé.



PROFIL PROFESSIONNEL

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

Recensement 2016 : 4 790 ASE et ÉJE, dont 110 ayant le français ou le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, toutes des femmes.

Plus de 40 % en service dans la région de Regina et un peu plus du quart dans les environs de Saskatoon.

Minorité visible : la moitié du personnel francophone en petite enfance en est membre; seulement 15 % en milieu anglophone.

Aucune ASE ou ÉPE francophone d'ascendance autochtone recensée alors que ce groupe occupe 22 % des emplois en milieu anglophone.

Salaire annuel médian des ASE et ÉJE francophones au recensement 2016 ► 24 376 \$, soit 9,5 % de plus que celui des anglophones.

Deux ASE / ÉJE sur cinq ont effectué des études en sciences sociales et comportement; un peu plus du quart est non-certifié ou sans diplôme. C'est le cas chez plus du tiers des anglophones.

Formation : la grande majorité du personnel consulté affirme suivre de la formation annuellement.

À noter : besoin d'augmenter la proportion de formation continue offerte en français.

FORMATION INITIALE

Programme de certificat
- Niveau II (1 an)

► Collège Mathieu

Prestation : en ligne, temps plein ou partiel

Programme de diplôme
- Niveau III (2 ans)

Contenu : intégration d'un volet sur la construction identitaire; 3 stages obligatoires

Éducation de la petite enfance

Clientèle : majoritairement fransaskoise avec quelques recrues hors Québec

FORMATION CONTINUE

Conférence annuelle et
formation professionnelle

► Collège Mathieu et
l'Association des
parents fransaskois

Clientèle : intervenantes et intervenants dans le domaine de la jeune enfance

*Série annuelle d'ateliers
de formation*

Prestation : en mode présentiel, sur une base annuelle

Contenu : construction identitaire, nutrition, administration d'une garderie, développement physique de l'enfant, etc.

Coût : subvention gouvernementale partielle offerte aux services réglementés

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER EN SASKATCHEWAN

- ▶ Pénurie de personnel qualifié Niveau II et III
- ▶ Manque de places surtout à Saskatoon et Prince Albert
- ▶ Accès à la formation continue en français



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



PARTENAIRES PANCANADIENS

